La définition chez les scientifiques (1)

L'expérience a montré que les corpus textuels spécialisés sont nécessaires aussi bien en lexicographie de spécialité qu'en terminologie ponctuelle. La base *Scitech* de l'Inalf sert actuellement de test, pour l'heure essentiellement manuel, pour une contribution à la réflexion sur le repérage et l'extraction automatique de termes de spécialité. Cette étude devrait pouvoir être menée ensuite à plus grande échelle sur un corpus plus vaste et à l'aide d'un logiciel d'extraction de termes.

Termes-clés : contexte définitoire ; corpus textuel ; extraction de termes ; lexicographie de spécialité ; reformulation ; terminologie ponctuelle.

La présente contribution aux journées «Lexiques, terminologies et cognitions» a pour but de présenter une étude en cours au SNT à l'Inalf. Ses résultats seront présentés ailleurs. Ils ont trait à l'analyse d'une situation linguistique qui pourrait être caractérisée comme celle du contact entre deux cultures (2). C'est la rencontre de lexicographes non spécialistes de domaines scientifiques et techniques avec des spécialistes de domaines scientifiques et techniques. Les deux groupes ont en commun le discours scientifique. Les premiers l'étudient et l'exploitent. Les seconds le produisent.

Nous expliquerons comment nous avons été conduit à analyser ce discours et comment nous envisageons de poursuivre cette recherche.

1 Un besoin né d'une triple expérience lexicographique

Cette étude, consacrée aux termes scientifiques et techniques dans des textes de spécialité, est née d'une triple expérience de linguiste généraliste analysant des termes de spécialité, relative à la lexicographie générale, à la lexicographie de spécialité et à la terminologie ponctuelle.

1.1 Lexicographie générale

La contribution à un important dictionnaire de langue générale, le *Trésor de la langue française* (Candel 1990), avec la rédaction de plusieurs milliers d'articles, concernait aussi bien la langue générale que les domaines de spécialité. Dictionnaire de corpus, proposant des unités linguistiques accompagnées de définitions et de contextes issus de la littérature écrite, le *TLF* a été réalisé pour une part importante à l'aide du corpus *Frantext*. Mais si ce corpus textuel comportait «20%» de textes relevant de domaines de spécialité, il ne prétendait pas couvrir ces domaines. Les textes étaient en général anciens, les domaines de spécialité, insuffisamment représentés, et l'ensemble était donc incomplet (Candel 1990 : 38-42).

Il a fallu généralement rechercher manuellement, par des lectures personnelles, revues spécialisées, manuels, textes de vulgarisation, les contextes permettant d'attester les emplois de termes spécialisés récents. Les termes spécialisés introduits dans un dictionnaire de langue générale requièrent en effet un traitement proche de celui réservé aux mots de la langue générale, qu'ils côtoient.

Or la «lecture manuelle» est longue et fastidieuse, même si elle porte des fruits. Une aide semi-automatique serait nécessaire dans les domaines de spécialité, sur des corpus fiables, datés, aux sources sûres. Rien de tel pour inciter à la réflexion sur la constitution de corpus, sur leur mode d'interrogation, et sur leur mode d'exploitation en lexicographie, toute lexicographie de corpus ayant pour objectif la description de la langue française et des usages spécialisés étant, à défaut de corpus, bien évidemment impossible.

Il demeure quelques questions difficiles ; dans quels textes chercher ?

---

(1) L'étude exposée dans les présentes pages fait essentiellement référence à un travail réalisé avec Pierrette Marchaudon et Violette Tolédano, du Service de néologie et terminologie de l'Inalf. Le SNT a succédé à l'Équipe sciences et techniques de l'Inalf, plus large, au sein de laquelle cette étude avait été commencée. Une étude plus vaste est en cours de rédaction sur ce sujet, en collaboration avec P. Marchaudon et V. Tolédano.

(2) Nous adoptons volontiers la définition de «culture» proposée ici même par Marcel Diki-Kidiri ; «Nous considérons la culture comme l'ensemble des expériences vécues, des productions réalisées, et des connaissances générées par une communauté humaine vivant dans un même espace, à une même époque». Dans notre cas, la «communauté humaine» varie, différenciée par ses champs de compétence, les généralistes s'opposant aux spécialistes d'un domaine scientifique ou technique. Mais nous renvoyons surtout à Mortureux (1988 : 315-316).

Comment trouver les bons contextes ? Comment trouver les bons termes ?

1.2 Lexicographie de spécialité

La rédaction d'un supplément aux seize volumes du *TLF* parus entre 1971 et 1994 fut entreprise en 1990-1991. Ce *Supplément* (3) allait comporter environ une moitié de termes spécialisés, la responsabilité de la plupart de ces termes ayant incombé à l'Équipe sciences et techniques (4).

Pour le traitement immédiat des termes du *Supplément*, il a fallu puiser individuellement à des sources personnelles, contemporaines, éparses, au gré des besoins. Les références du corpus préétabli de *Frantext* ont donc été très largement enrichies de sources variées.

Mais cette fois, le constat de cette lacune en corpus pour lexicographes de spécialité a aussitôt engendré le démarrage d'une nouvelle base de données; la base *Scitech* (5). Faute de pouvoir bénéficier alors, comme nous l'espérions, de l'interrogation de certains grands corpus scientifiques et techniques (revues scientifiques, ouvrages), cette base devait constituer un fonds de recherche propre.

La démarche de complémentation individuelle et aléatoire a permis de tester l'utilisation, en lexicographie de spécialité, de telle ou telle source textuelle potentielle. L'expérience a permis de confirmer certaines hypothèses, comme l'importance des index alphabétiques permettant de localiser des termes en contextes – si possible définitoires –, ou le repérage des parties d'ouvrages plus riches que d'autres en termes définis ou expliqués.

Les questions en suspens sont exactement les mêmes que celles évoquées plus haut; dans quels textes chercher ? Comment trouver les bons contextes ? Comment trouver les bons termes ?

1.3 Terminologie ponctuelle

Dans ce secteur (6), il s'agit d'intervenir en amont ou en aval des travaux des Commissions de terminologie (7). Les recherches, menées dans le cadre d'un contrat entre la DGLF et l'Inalf – SNT et qui participent du « Dispositif d'enrichissement de la langue française », profitent de la consultation d'un grand nombre de données informatisées préexistantes (Candel 2000; tableau 3). Ce sont des données dictionnairiques (comme le *Grand dictionnaire terminologique*, du Québec, ou *Termium*, les CDRom du Cilf, des *Techniques de l'ingénieur*, *Lexpro*).

Pour les attestations de termes en contexte, on dispose par exemple du CDRom de l'*Encyclopædia Universalis*, la vraie ressource étant bien entendu Internet. On déplore cependant la longueur des voyages vers lesquels Internet entraîne, ainsi que l'insuffisance des données pertinentes recueillies pour un temps considérable passé devant l'écran. De plus les données sont souvent fluctuantes et instables, dans la mesure où les textes, sur Internet, vont et viennent. Or il nous faut pouvoir atteindre rapidement des termes en contexte, pour des recherches ponctuelles, variées, et qui plus est, dans de nombreux domaines.

Il est donc urgent aujourd'hui de collaborer aux travaux sur l'interrogation des corpus textuels de spécialité, par exemple en commençant par l'exploitation de *Scitech*. Cette base, matériau précieux pour la recherche de termes en contextes, est actuellement l'objet d'une analyse sur les requêtes possibles en la matière et sur les premières réponses obtenues. Mal exploitable de façon électronique dans la configuration actuelle de nos travaux et de notre installation, c'est manuellement que la recherche s'est développée, avec des contrôles semi-automatiques.

Les problèmes sont, encore une fois, exactement ceux déjà évoqués; dans quels textes chercher ? Comment trouver les bons contextes ? Comment trouver les bons termes ?

1.4 Conclusions

Les résultats de ces types d'activité convergent. C'est l'étude des textes qui s'impose, sous deux formes. D'une part, les textes importent en tant que sources directes d'attestations de termes, sur le modèle de ce que recherchent des lexicographes de corpus. D'autre part, les textes sont intéressants en tant que champs d'étude et d'analyse sur les processus mis en œuvre par les spécialistes dans leur discours. La conjugaison de ces centres d'intérêt, par ailleurs, amène tout naturellement à participer au secteur important de la réflexion sur le repérage automatique de termes dans les textes.

---

(3) Le *Supplément* au *Trésor de la langue française* ne devait pas comprendre, en général, les termes dont l'enregistrement dans les usages était postérieur à 1970.

(4) Sur cette équipe, voir la note 1.

(5) Cette base, dont la constitution a été interrompue en 1997, compte 37 textes saisis, dans les domaines des mathématiques, des sciences de l'ingénieur, de la chimie, de la biologie, des biotechnologies, de l'éthologie, des sciences de la Terre, des sciences de l'Univers, et de l'écologie et de l'environnement, et qui totalisent 5 577 621 occurrences.

(6) Sur la terminologie ponctuelle voir notamment Cabré (1998: 287, 291).

(7) Commissions spécialisées de terminologie et Commission générale de terminologie.

2 Une interaction entre spécialistes et généralistes

Le généraliste a tout à apprendre du spécialiste, pour comprendre son langage. Il lui faut être à son écoute, repérer les points saillants de son expression comme ses usages caractéristiques les plus courants, et les consigner. Il lui faut l'interroger sur le sens qu'il attribue à ses termes. Démarche qui peut, pour une bonne part, être réalisée à travers les textes.

Mieux comprendre le besoin des spécialistes de créer des néologismes terminologiques, ainsi que leur manière de définir, engendre deux résultats positifs. C'est d'abord un pas en avant dans la connaissance des langues de spécialité. Mais le linguiste peut aussi, par son savoir-faire, par des talents de terminographe ou des velléités de néologue, guider le spécialiste dans ses choix de termes, notamment dans la recherche d'équivalents à des termes anglais, candidats à l'emprunt, qui ne lui conviendraient pas. Ce serait alors un juste – et modeste – retour des choses dans la collaboration entre les uns et les autres, but poursuivi dans le dernier secteur d'activité évoqué ci-dessus.

Tout en étant moins catégorique que D. Bourigault et M. Slodzian (1999: 30), on peut admettre et vérifier généralement que l'«hypothèse selon laquelle l'expert d'un domaine serait le dépositaire d'un système conceptuel qu'il suffirait de mettre au jour est non productive. (…) la médiation d'un analyste (linguiste terminologue, cogniticien) est nécessaire». Cela est sans doute vrai pour le découpage en marques de domaines. Mais l'ensemble des éléments définitoires qui nous est proposé par les spécialistes est d'une richesse unique et irremplaçable. Il est souvent vrai aussi qu'il nous resterait à l'organiser, en reformulant des définitions.

Nous évoquions la rencontre de cultures au début. Il s'en trouve une autre dans le discours du scientifique en train de définir son langage et en train de se reformuler. Il s'implique personnellement en prenant position sur les usages du groupe auquel il appartient, ou auquel il se réfère (Mortureux 1991: 71), plus ou moins explicitement, que ce soit par rapport à ses pairs ou par rapport à un public plus large.

3 L'analyse de la définition dans les textes scientifiques

Un ensemble de 8000 contextes définitoires ou «explicatifs» environ a été dépouillé (8) puis trié, et c'est un quart de cet ensemble qui a finalement été retenu comme corpus-échantillon, pour une analyse de détail.

3.1 Le corpus étudié

Ces 2000 contextes, comme l'ensemble plus vaste dont ils sont issus, sont extraits d'un corpus principal qui se compose d'une collection de 8 ouvrages (10 volumes en tout), 5 d'entre eux se trouvant sur support électronique (totalisant 885 000 occurrences-mots), les autres ayant fait l'objet d'un dépouillement manuel uniquement (9). L'ensemble de ces textes a été «lu manuellement», et cette «lecture manuelle» est un passage obligé pour le repérage le plus précis de contextes définitoires ou fortement illustratifs du sens des termes employés. C'est de celui-ci qu'il sera exclusivement question dans les présentes pages.

Le corpus annexe est formé d'autres textes disponibles dans la base *Scitech*, ainsi que d'un ensemble d'autres ouvrages que nous sommes amenés à étudier «manuellement». Nous ne mentionnerons pas ces données dans les présentes pages.

La composition du corpus

On a procédé à un découpage par domaines. Un tel découpage, toujours relatif, s'impose cependant. Ce sont les domaines de la chimie et de la physique qui ont été privilégiés dans notre sélection.

Les principes observés

Le choix du corpus a répondu à un objectif prioritaire; il s'agissait d'étudier des textes comportant une quantité suffisante de discours rédigé «en clair», dont l'aspect au moins d'une transparence relative pour le non-spécialiste était respecté. C'est dire si l'on a évité tout discours d'allure extérieure par trop ésotérique, comme par exemple des textes comportant une majorité d'équations ou de graphiques – tout en étant bien conscient du caractère arbitraire de ce critère. On sait par exemple que les textes de mathématiques, sous des allures de simplicité et de clarté, sont bien parmi les plus ésotériques – (voir Gentilhomme 1995: 6 et Candel et Lejeune 1998: 44).

Dans le même esprit, on a souhaité écarter du corpus de contextes à analyser ceux qui annonçaient dès l'abord de trop importantes difficultés de compréhension.

Il reste pourtant que la typologie des «définitions» adoptée est très large. Ainsi, on analyse une vaste gamme de contextes définitoires et plus généralement explicatifs. On retient un grand éventail d'éléments

(8) Les dépouillements des textes ont été réalisés par l'ensemble des collègues de l'ancienne Équipe sciences et techniques. L'analyse a été effectuée par le groupe plus restreint formé de P. Marchaudon, V. Tolédano et nous-même (voir note 1).

(9) Le corpus principal utilisé est présenté dans l'Annexe I.

participant de la définition du terme. Mais les contextes dans lesquels le terme et sa définition n'apparaissent pas repérables en relative contiguïté ne sont pas retenus.

3.2 Les schémas syntaxiques rencontrés

Une analyse, de nature morphologique, syntaxique et sémantique, a été menée sur les 2000 contextes du corpus retenu. En incluant les variantes graphiques et typographiques de ces contextes, on a isolé environ 500 types de «schémas définitoires», qui, dans une dernière étape de l'étude, ont bien entendu été regroupés dans des cases plus générales.

Il s'agit d'étudier les liens entre le défini et la définition au sein des contextes définitoires. Trois types d'éléments sont à distinguer; (a) éléments de définition, notés «d», (b) termes définis ou expliqués, notés «T», (c) marqueurs reliant entre deux ces deux premiers éléments l'un à l'autre, notés «p» comme «pivot». Ces éléments de définition sont souvent la «paraphrase» de M. F. Mortureux (1991:77).

On a systématiquement analysé l'ordre de présentation de ces éléments; la place du terme par rapport au contexte définitoire peut être significative de l'importance accordée respectivement à chacune de ces composantes.

Quelques types de définitions

Par cette étude on cherche à isoler des phénomènes propres à certains types de définitions. On distingue des types de définitions propres à certains domaines. Ainsi par exemple, c'est en mathématiques – soit la partie mathématique du corpus de physique – que l'on analyse les modèles d'énoncés de règles, de lois, de théorèmes. Autre exemple; dans les contextes de chimie, on isole et analyse les modes de définition des corps chimiques.

Les définisseurs

Les définisseurs sont les termes principaux des définitions, le noyau autour duquel se construit la reformulation que représente toute définition. Ils sont parfois omis. Dans d'autres cas de figure, il y en a deux. Les extraits attestant anaphores ou cataphores sont analysés également.

On s'applique d'autre part à relever, classer et analyser les termes servant de définisseurs, selon qu'ils sont eux-mêmes définis ou non par les auteurs des extraits dans lesquels ils paraissent et selon qu'ils sont ou non définis par les dictionnaires. Les résultats de ces analyses, compléments riches d'informations sur la valeur et la teneur des contextes définitoires, permettent, parallèlement, la construction d'éléments d'un «vocabulaire essentiel» des domaines étudiés.

3.3 Les termes définis

L'étude des définitions de termes est, pour une bonne part, indissociable de l'étude des termes eux-mêmes. Voici quelques types d'informations analysés dans notre étude.

Nature et longueur des termes définis

L'étude a porté sur des substantifs, bien que nous ayons relevé aussi bien les verbes que les adjectifs ayant fait l'objet d'une définition. 120 types de termes (substantifs) ont été distingués, regroupés en 20 cas. Les catégories les plus importantes demeurent celle du terme formé d'un Nom, lexie simple (N: 35 % en physique, 46 % en chimie) et celle du terme composé d'un Nom et d'un Adjectif (N Adj: 26 % en physique, 25 % en chimie).

Étude des unités contenant un nom propre

Cette analyse s'impose dans la mesure où les formations comportant un nom propre sont particulièrement importantes.

Le sens des termes définis

L'étude sémantique des termes – et de leurs définitions –, permet de souligner les relations entre la valeur des termes et la nature des schémas définitoires. C'est un ensemble de «relations essentielles» et de «relations fonctionnelles» qui sont naturellement prises en compte (Condamines 1993: 45). Les premières sont organisées en relations hiérarchiques (comme les relations taxinomiques ou méronymiques) ou non hiérarchiques (comme les relations de synonymie, d'analogie, d'opposition); les secondes sont d'ordre pragmatique.

Informations sur le vocabulaire défini

Les contextes définitoires proposent de nombreuses informations sur les termes, éléments complémentaires à la définition, souvent de nature encyclopédique, mais proches des champs classiques d'un article de dictionnaire. Elles peuvent être de nature métatextuelle, métalinguistique, et souvent extralinguistique. Il s'agit d'indications synonymiques, antonymiques, paradigmatiques, de données d'ordre fréquentiel, d'indications sur le degré de spécialisation, de données d'ordre diastratique, d'ordre sociolinguistique, socioculturel, ou encore phonétique.

3.4 Les marqueurs de termes et de définitions

Dans les cas qui nous occupent, les marqueurs de définition, qui accompagnent toujours un terme, font

Encadré 1 ; le lien entre les termes définis et les éléments de définition

(a) «marqueurs explicites» (comme *appeler, définir, dénommer, désigner*);
Le terme précède les éléments de définition (T -> d);
200 exemples environ (dont 60 en *appel** et 70 en *défini**)
Le terme suit les éléments de définition (d -> T); 500 fiches (dont 300 en *appelé**)
(b) «marqueurs ambigus» (comme *est, ou, c'est-à-dire, c'est*);
Le terme précède les éléments de définition (T -> d); 440 fiches
Le terme suit les éléments de définition (d -> T); 160 fiches
c) le pivot n'annonce qu'un «faible apport définitionnel» (comme *caractériser, constituer, former, résulter de, être utilisé pour*);
Le terme précède les éléments de définition (T -> d); 50 fiches environ
Le terme suit les éléments de définition (d -> T); 45 fiches environ
(d) un signe de ponctuation fort ou un signe diacritique tient lieu de pivot
(e) aucun pivot n'est décelable entre le terme et les éléments de définition
(f) simple synonymie

office de marqueurs de termes [10], qu'ils précédent ou qu'ils suivent le terme. Il s'agit généralement de reformulations (v. notamment Peytard *et al.* 1984: 3 - 4). Cinq cas de figure sont analysés. Nous les évoquons brièvement dans l'encadré 1 ci-dessous.

Conclusion

Le but de l'étude en cours de rédaction est une contribution à l'identification et au repérage de termes en contexte définitoire, en vue d'une extraction automatique de termes. Parallèlement, cette étude permet de mettre en lumière des aspects caractéristiques des langues de spécialité dans certains domaines (termes, modes de définition, termes génériques utilisés comme définisseurs, spécifiques).

Il semble que deux démarches doivent être poursuivies parallèlement; l'identification des termes et celle des contextes définitoires. Elles ne sont pas vraiment dissociables et passent toutes deux par l'étape de l'identification de marqueurs de définition ou – plus prudemment – de marqueurs d'éléments de définition. La présence des termes est attendue dans l'entourage de ces marqueurs.

Notre intention est de poursuivre l'étude en cours par une recherche à plus grande échelle, dans des corpus plus larges. Les principaux marqueurs que l'étude a permis de dégager pour une exploitation semi-automatique dans des corpus textuels plus importants sont présentés dans l'Annexe 2.

Danielle Caudel,
CNRS,
Institut national de la langue française,
Paris.

Bibliographie

Bourigault (D.) et Slodzian (M) 1999: «Pour une terminologie textuelle», dans *Terminologies nouvelles*, n° 19, pp. 29-32.

Cabré (M. - T.), 1998; *La terminologie, théories, méthodes, applications*, traduit du catalan (1992), adapté et mis à jour par M.-C. Cormier et J. Humbley, Les Presses de l'Université d'Ottawa, Armand Colin, 322 pp.

Candel (D.) éd., 1990; *Autour d'un dictionnaire; «le trésor de la langue française», témoignages d'atelier et voies nouvelles*, Didier érudition, 207 pp.

Candel (D.) *et al.*, 1990; «Aspects de la documentation scientifique et technique dans un grand dictionnaire de langue», dans «Autour d'un dictionnaire; le Trésor de la langue française, témoignages d'atelier et voies nouvelles», dans *Dictionnairique et lexicographie*, Dider érudition, pp. 29-52.

Candel (D.), (à paraître, 2000): «Néologie et terminologie; activités et réflexions», dans *Terminologies nouvelles*, n° 20.

Candel (D.) et Lejeune (D.) 1998: «Définir en mathématiques. Regards lexicographiques sur des textes mathématiques», dans *Cahiers de lexicologie*, n° 73, pp. 43-60.

Condamines (A.) 1993: «Un exemple d'utilisation de connaissances de sémantique lexicale; acquisition semi-automatique d'un vocabulaire de spécialité», dans *Les cahiers de lexicologie*, n° 62, pp. 25-65.

Diki-Kidiri (M.) 2000: «Une approche culturelle de la terminologie», dans *Terminologies nouvelles*, n°21, ici même.

Gentilhomme (Y.) 1995: «Contribution à une réflexion sur les locutions mathématiques», dans *Cahiers de lexicologie*, n° 66, pp. 5-37.

Mortureux (M.-F.) 1988: «L'image de la culture technique dans le journal *Le Monde*», dans *Culture et formation*, D. Morali *et al.* éd., Actes du colloque organisé par l'AECSE, 17-18 décembre 1987, Presses universitaires de Nancy, pp. 315-320.

Mortureux (M.-F.) 1991: «Néologie lexicale et énonciation personnelle dans le discours scientifique», dans «Études de linguistique française à la mémoire d'Alain Lerond», dans *Linx*, n° spécial, pp. 71-83.

Peytard (J.) *et al.*, éd., 1984: «Français technique et scientifique; reformulation, enseignement», dans *Langue française*, n° 64.

(10) Appelés aussi *opérateurs* ou *(termes-) pivots*.

Annexe I : corpus

Physique et mécanique :

- Alonso (M.), Finn (E.), (1986) 1991 : *Physique générale*, t.1, Traduction G. Weil, InterÉditions, t.2, Traduction M. Daune, InterÉditions.
- Feynman (R.P.) (1979) 1990 : *Le cours de physique de Feynman* (traitant surtout de la *Mécanique, du rayonnement et de la chaleur*, (Traduction et préface de Goéry Delacôte), InterÉditions, t.1 et t.2 (textes saisis ; 198 637 + 234 757 occurrences).
- Valentin (L.) 1983 ; *Introduction à la mécanique*, Hermann.

Chimie :

- Arnaud (P.) 1988 : *Cours de chimie physique*, Dunod (texte saisi ; 260 295 occurrences).
- Bernard (M.) 1994 : *Cours de chimie minérale.*
- Gaillard (G.), Bohrenfreund (É.) 1992 : *Les industries de la chimie*, Pour la science.

(texte saisi ; 37 435 occurrences)

- Hart (H.) 1987 : *Introduction à la chimie organique*, texte français, adaptation et compléments de Conia (J.-M.), InterÉditions (texte saisi ; 153 467 occurrences).

Biologie :

- Weil (J.-H.) (1970) 1994 : *Biochimie générale*, Masson.

Annexe II : principaux marqueurs

Voici les principaux marqueurs qui, d'après notre étude, sont les plus pertinents, et que nous voudrions pouvoir tester plus avant, par exemple au cours d'une recherche de termes, au moyen du logiciel *Lexter :*

– appeler	(formes verbales donc, sauf ; « appel, appels, appellation »)
– définir	(formes verbales donc, sauf ; « définition, définitif(s), définitive(s), définitivement » ; mais retenir « définition »)
– dénommer	(formes verbales)
– désigne	(formes verbales)
– dit*	(sauf ; « autrement dit «, « proprement dit »)
– vouloir dire	(formes verbales de « vouloir »)
– entendre	(formes verbales, sauf ; « entendu »)
– le nom d* comme son nom l'indique	
– nommer	(formes verbales)
– s'obtenir […] + « en » ou « par »	(formes verbales)
– parler	(formes verbales, sauf ; « sans parler d* »)
– le terme d*	(sauf ; « des » ou déterminant)